



N° 14
Second semestre 2015

smitom

MAGAZINE D'INFORMATION DU SMITOM DU SANTERRE



FOCUS

LE CENTRE DE TRI DE ROSIÈRES EN SANTERRE



P. 3 OPÉRATION SARCOTOM

Le SMITOM au SARCOTOM

Les animations proposées par votre SMITOM au Salon de l'artisanat et du commerce.



P. 4 REPORTAGE

Le ramassage du verre

Immersion complète avec Danny, le collecteur des bornes à verre du SMITOM.



P. 7 BONNES PRATIQUES

Rappel des consignes de tri

Le guide des règles à suivre pour un tri sélectif et un recyclage efficace.



SOMMAIRE



P. 3 Les opérations du SMITOM au SARCOM

Retour sur les activités proposées par le SMITOM du Santerre durant le Salon de l'artisanat et du commerce.

P. 3 Chiffres clés

Insolite et surprenant. Les chiffres clés dissèquent les attitudes de la population face au tri.

P. 4 En couverture

Tout savoir sur le centre de tri de Rosières en Santerre.

P. 6 Reportage

Le ramassage du verre avec Danny.

P. 6 Insolite

Un poisson dans le conteneur à verre.

P. 7 Bonnes pratiques

Le guide du tri sélectif.



P. 7 Météo des cours

ÉDITO



Dominique Pecquet
Président du SMITOM du Santerre

Adopté le 16 juillet 2015 par le Sénat et l'Assemblée Nationale, le 3^e volet de la réforme territoriale plus communément appelé Loi NOTRe, prévoit entre-autres la disparition des intercommunalités dès lors qu'elles sont inférieures à 15000 habitants.

Dans ce contexte, 6 des 7 Communautés de Communes adhérentes au SMITOM du Santerre seront amenées à fusionner entre elles ou avec des structures limitrophes, pour atteindre au minimum le seuil légal d'ici le 1^{er} janvier 2017.

Le SMITOM du Santerre pourrait alors être impacté soit par une modification de son périmètre (en plus ou en moins) soit par une modification de ses compétences, voire les deux en même temps.

Dans ces conditions, beaucoup de projets intercommunaux risquent fort d'être retardés ou même annulés, le temps que ces nouvelles «supers structures intercommunales» s'organisent et que les nouveaux élus en place s'accordent.

Espérons que cette période de transition se déroule rapidement et que le bon sens soit de rigueur, afin de faire naître de nouveaux projets structurant pour nos territoires comme l'a pu l'être le centre de tri du SMITOM en 2007.

Je vous souhaite une bonne lecture.

smitom
infos n° 14

ZI Nord, Avenue du Fossé Pierret
80170 Rosières-en-Santerre
Téléphone : 03 22 78 60 69
Fax : 03 22 78 10 69
Email : contact@smitomdusanterre.com
www.smitomdusanterre.com

Directeur de la publication :
Dominique Pecquet

Rédacteurs en chef :
Gérard Richez - Freddy Cantrel

Rédaction :
Nicolas Roger -
Estelle Hossenlopp - Gautier Riva

Réalisation et mise en page :
Gautier Riva - Cyril Toutain
www.originis.fr

Crédits photos :
Cyril Toutain - Fotolia

Impression :
ICM
52 000 exemplaires
Imprimé sur papier recyclé

smitom



Retrouvez-nous sur Facebook en tapant
SMITOM du Santerre dans le moteur de recherche
ou en scannant le QR Code.



À la une

Les opérations du SMITOM au SARCOM



Cela fait désormais cinq ans que le SMITOM est partenaire du Salon de l'artisanat et du commerce. Trois jours dans l'année, cette manifestation rassemble en moyenne près de 10 000 visiteurs et plusieurs dizaines d'exposants venant de tous les corps de métier. C'est l'occasion pour le SMITOM de rencontrer les habitants et de les sensibiliser sur les habitudes éco-citoyennes.

Au cours des éditions, plusieurs animations ont été proposées, permettant d'aborder différentes thématiques autour de la gestion des déchets. Parmi elles, la présentation d'un frigo pédagogique. But de l'activité : réduire le gaspillage alimentaire en expliquant aux visiteurs la

conservation de leurs aliments en fonction de leur emplacement dans le réfrigérateur.

Un atelier culinaire a également été proposé, dans lequel les fruits et les légumes de saison ont été mis à l'honneur. Les visiteurs ont pu découvrir et déguster des idées de recettes originales, telles qu'une soupe et un gâteau au panais. Le SMITOM équipe chaque année son stand de poubelles bi-compartmentées afin de trier les déchets des visiteurs et poursuivre sa démarche d'éco-salon.

Enfin, l'aspect ludique n'est jamais en reste, puisque plusieurs quizz ont été organisés, avec de nombreux lots en jeu. De quoi ravir les petits comme les grands.

Déchets

Que deviennent-ils ?

PLASTIQUE



27
bouteilles

=



1
veste
polaire



1 tonne de
bouteilles

= 560 kg



de
pétrole
évités

PAPIER



1 tonne de
vieux papiers

=



900 kg
de papier
recyclé

=



2 à 3
tonnes
de bois sauvées

ALUMINIUM



670
canettes
de soda

=



Fabrication
d'un cadre de vélo

VERRE



1 tonne de
bouteilles

=



2 138
nouvelles
bouteilles

CHIFFRES CLÉS

89 €

C'est ce que représente, en moyenne, la gestion des déchets sur un an pour un Français.

355 millions de tonnes

de déchets produits par la France tous les ans. Selon les prévisions, cette production de déchets devrait augmenter de 1 % chaque année.

20 à 30 kg

de déchets par habitant et par an sont issus du gaspillage alimentaire et 7 kg correspondent à des produits non déballés. Des données issues du rapport de Guillaume Garot, ministre délégué chargé de l'Agroalimentaire, sur le gaspillage alimentaire. Dans les écoles primaires, les restes alimentaires représentent 6 kg par an et par enfant.

Cuisinez vos restes : Flans aux légumes

Ingrédients :

Pour 4 personnes

650 g de légumes (2 carottes et 2 poireaux, par exemple)

1 oignon, 1 bouquet de persil

20 cl de crème fraîche

35 g de maïzéna

4 oeufs entiers

70 g de gruyère râpé

Sel, poivre

1 moule à muffins en silicone

Préparation :

1 - Pelez les légumes et coupez-les en petits dés. Mixez l'oignon et le persil.

2 - Mélangez tous les légumes et ajoutez la crème, la maïzéna, les œufs et le gruyère râpé. Mêlez bien le tout, salez, poivrez.

3 - Versez dans les empreintes d'un moule à muffins en silicone. Enfouez environ 30 minutes à 200°C

4 - Démoulez encore chaud et servez aussitôt.

En couverture

Le centre de tri de Rosières en Santerre

Avant de retrouver une deuxième jeunesse, les déchets recyclables doivent traverser différentes étapes allant de la collecte jusqu'à la consommation. Parmi elles, le SMITOM du Santerre joue un rôle central dans le processus de régénération, notamment par l'intermédiaire de son centre de tri de Rosières en Santerre.



De gauche à droite : balles de papiers, balles de cartons et balles de briques alimentaires

Ouvert depuis le 15 mars 2007, le centre de tri de Rosières en Santerre est dimensionné pour gérer 6 000 tonnes de déchets, soit l'équivalent de 120 000 personnes. Il traite les collectes sélectives des Communautés de Communes d'Avre Luce Moreuil, de Haute-Picardie, de Haute-Somme, du Pays Hamois, du Pays Neslois, du Santerre et du Grand Roye. La fonction principale du centre de tri est de séparer les déchets recyclables ramassés lors des collectes sélectives.

Une fois sur place, les déchets sont triés manuellement et séparés en catégories : les cartons et cartonnettes, les journaux, magazines et revues, les bouteilles en PET (bouteilles d'eau), les bouteilles en PEHD (bouteilles de lait), les briques alimentaires, l'aluminium et l'acier (boîtes de conserve, canettes et aérosols). Durant cette étape, on trouve aussi des déchets qui n'ont rien à faire dans un centre de tri : ce sont les refus de tri.

Suite à cette première séparation, les « déchets » sont triés par matériaux, de manière mécanique, puis stockés dans des silos. Pour vider ces derniers, les recyclables sont compactés sous forme de balles. Ces « cubes » permettent aux « déchets » d'être facilement stockables et transportables jusqu'aux usines de recyclage. C'est le dernier maillon du recyclage où les matières seront transformées et connaîtront une seconde vie en devenant de nouveaux produits. Ainsi, grâce au recyclage, des bouteilles deviennent des pulls, ou encore des arrosoirs (voir page 3).

Le papier est également régénéré. Votre SMITOM Infos en est l'exemple, puisqu'il est imprimé sur du papier recyclé. La boucle est bouclée, c'est la magie du recyclage !

LE CENTRE DE TRI en dates et chiffres

4 500 tonnes
de déchets triés par an

92 000 habitants
constituent la
population du SMITOM,
répartis dans

7 COM de COM

22 emplois créés

2002
Le SMITOM du Santerre reçoit la compétence « traitement des déchets ménagers »

2003
Lancement de l'étude de faisabilité du centre de tri, par manque d'équipement pour trier les déchets sur l'est de la Somme

2004
Le conseil syndical du SMITOM valide l'étude et vote l'acceptation et le lancement de la phase de création

2006
Lancement de la construction du centre de tri au mois de mai

2007
Ouverture du centre de tri le 15 mars 2007

n° 14 • Second semestre 2015 • *smitem* • 5

Reportage

Le ramassage du verre avec Danny

L'équipe du SMITOM Infos a pris place, le temps d'une journée, dans le camion de Danny, de la société Minéris, en charge de la collecte des points d'apports volontaires à verre sur le SMITOM. L'occasion de vous faire vivre son quotidien et d'observer, étape par étape, le déroulement de la collecte du verre.



1 La tournée démarre, Danny doit se rendre sur les différents lieux de collecte afin de récupérer le verre trié par les habitants. C'est la collecte des points d'apports volontaires.



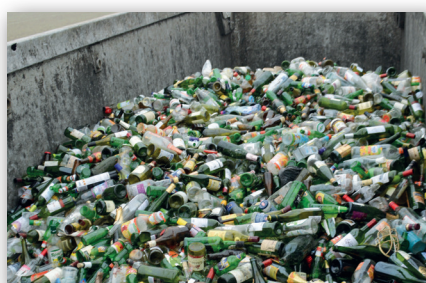
2 Une fois arrivé sur le lieu de collecte, Danny doit monter sur la grue du camion-benne et attraper le conteneur. Cette opération demande beaucoup de précision.



3 Il doit ensuite remonter le conteneur au-dessus de la benne pour le vider. Et ça, tout en faisant attention de ne pas toucher les lignes électriques.



4 À l'aide d'une tige, Danny ouvre le conteneur pour vider son contenu dans la benne. Ceci provoque beaucoup de bruit, ce qui rend nécessaire le port d'un casque.



5 À chaque collecte, il doit étaler le verre correctement dans la benne. Sinon, le camion deviendra instable et difficile à manœuvrer.



6 Une fois la tournée terminée, il effectue une livraison à la verrerie de Reims.

Insolite

Une découverte originale !

À l'issue de sa tournée, Danny a fait une étrange découverte. Un sandre a été retrouvé dans l'un des conteneurs à verre, au milieu des centaines de bouteilles. Le poisson a bien évidemment été refusé lors du recyclage du verre.

Mais ce n'est pas la première fois que Danny est confronté à un tel cas de figure. De nombreux objets en tout genre se retrouvent fréquemment dans les conteneurs à verre alors qu'ils n'ont rien à y faire.

En 2008, par exemple, un obus et des cartouches de fusil ont été repêchés. On retrouve aussi du matériel médical, comme des seringues ou des aiguilles.

Récemment, le chauffeur nous a signalé à plusieurs reprises la présence de papiers cartons et bouteilles en plastique dans les conteneurs à verre. Ces dérivés engendrent des envois de matières pendant la collecte. Cet exemple montre qu'il est primordial pour les habitants de respecter les règles de tri. L'implication de chacun permet ainsi d'éviter le gaspillage des ressources.



Bonnes pratiques

« Comment trier mes déchets ? »

Un recyclage efficace demande la mise en place de certaines règles faciles à assimiler. Votre SMITOM récapitule, pour vous, les gestes simples à adopter pour que vos emballages retrouvent une seconde vie. Une bonne coopération de tous les habitants est essentielle pour donner un coup de pouce à notre planète !

Qui dit tri sélectif, dit recyclage de vos emballages qui sont revalorisés, pour être ensuite réutilisés sous une forme différente. Vos briques alimentaires se transforment en essuis tout, vos bouteilles en plastique en vêtements ou en arrosoirs. Tous ces efforts contribuent à réduire la quantité d'emballages envoyée dans les centres d'enfouissement, et à réaliser des économies de pétrole. Cela permet de réduire considérablement le gaspillage et la pollution.

Résultat : des coûts de traitement des déchets maîtrisés, une sauvegarde de nos ressources naturelles et une économie d'énergie. C'est une équation favorable à notre environnement et aux conditions de vie des générations futures.

Votre contribution est essentielle pour parvenir à ces objectifs, alors à vous de jouer !

Pour plus d'informations sur les consignes de tri : www.smitomdusanterre.com/consignes2015.pdf

CE QUE JE METS DEDANS

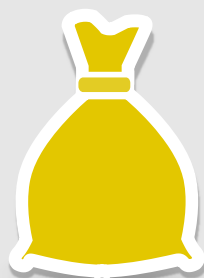
Bouteilles, bidons, flacons en plastique : bouteilles d'eau, soda, lait, bidons et flacons de produits d'entretien et de salle de bains.

Briques alimentaires : de lait, jus de fruits, soupe, crème fraîche.

Boîtes en acier et aluminium : boîtes de conserve, canettes de boisson, aérosols.

ERREURS DE TRI

Pots de yaourt, pots de crème, sacs plastiques, pots de fleurs en plastique



Corps creux

CE QUE JE METS DEDANS

Papiers : papiers de bureau, journaux, revues, magazines, prospectus, enveloppes avec ou sans fenêtre, lettres, annuaires...

Cartons et cartonnettes : boîtes d'emballages en carton (riz, céréales, purée, biscuits, dentifrice, crème de soin...) et suremballages cartonnés (de yaourt, de compote...).

ERREURS DE TRI

Films plastiques des revues et autres, cartons souillés contenant des restes



Corps plats

CE QUE JE METS DEDANS

Les bouteilles, les pots et bocaux en verre.

Pour que le tri soit le plus efficace possible, pensez à retirer les bouchons et les couvercles.

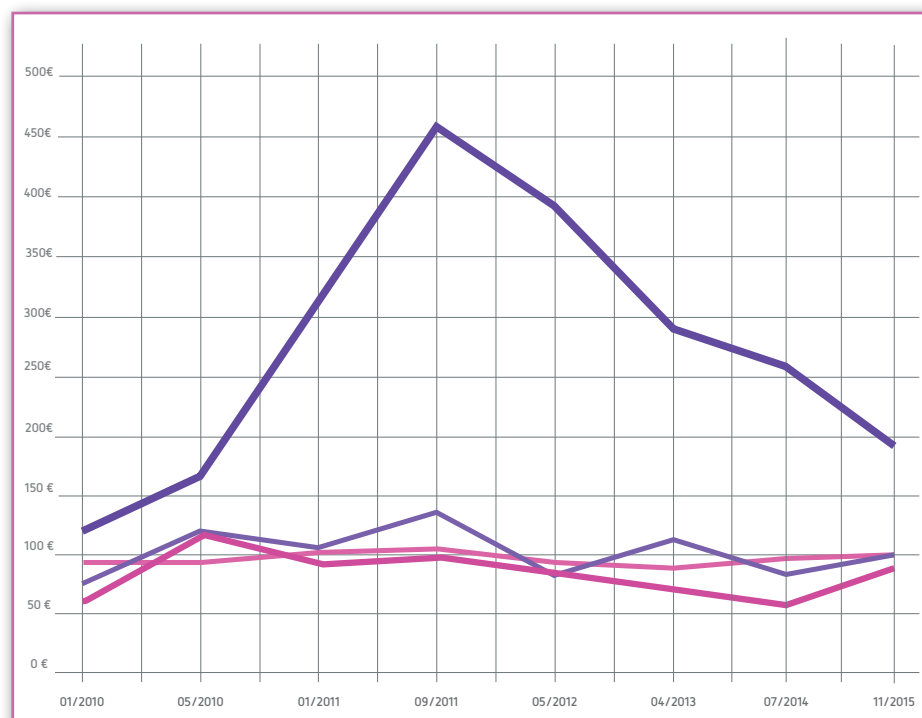
ERREURS DE TRI

L'article de notre rubrique Insolite nous a montré que l'on retrouve, malheureusement, des objets divers et variés dans les conteneurs, qui doivent contenir UNIQUEMENT du verre alimentaire !



Verre

Météo des cours de reprise



194,00 €/t Matières plastiques
Valorplast (prix SMITOM)

100,50 €/t Cartons ondulés

100,80 €/t Journaux magazines
(prix SMITOM)

91,14 €/t Cartonnettes



poule^{stic}

ADOPTEZ LA POULE
DE VOTRE VIE

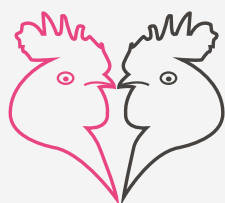
ELLES COUPENT L'HERBE À VOTRE PLACE,
ELLES MANGENT LES RESTES DE TABLE,
ELLES PONDENT DES ŒUFS,
ELLES ANIMENT LE JARDIN,
ET BIEN PLUS ENCORE ...



DÉCOUVREZ TOUS LES AVANTAGES D'UNE
POULE OFFERTE PAR VOTRE **smitom**

49 COMMUNES SELECTIONNÉES POUR L'OPÉRATION « ADOPTEZ UNE POULE »

ÉTALON, FONCHES-FONCHETTE, HATTENCOURT, LIANCOURT-FOSSE, **CRÉMERY**, GRUNY, FRESNOY-LES-ROYE, GOYENCOURT, PIERREPONT-SUR-AVRE, CONTOIRE-HAMEL, **BRACHES**, **LA NEUVILLE SIRE BERNARD**, PLESSIER-ROZAINVILLERS, **PROYART**, HERLEVILLE, VAUVILLERS, FRAMERVILLE-RAINECOURT, SAUVILLERS-MONGIVAL, **AUBVILLERS**, GRIVESNES, THORY, MAILLY-RAINEVAL, LOUVRECHY, ROUVREL, ATHIES, **ENNEMAIN**, MONCHY-LAGACHE, QUIVIÈRES, TERTRY, **UGNY-L'ÉQUIPÉE**, HOMBLEUX (CANISY, BACQUENCOURT), BUVERCHY, BREUIL, **GRÉCOURT**, MOYENCOURT, LANGUEVOISIN, **BILLANCOURT**, **RETHONVILLERS**, EQUANCOURT, ÉTRICOURT-MANANCOURT, FINS, **NURLU**, **SOREL-LE-GRAND**, BAYONVILLERS, WIENCOURT-L'ÉQUIPÉE, CAIX, GUILLAUCOURT.



www.pouleetic.fr

Site en partenariat avec le
SMITOM du Santerre

